



REGLEMENT DU CONCOURS DE PLAIDOIRIE ET JEU CRACK 2025



Le Cabinet LDJ SARL est heureux d'organiser la première édition du Concours National de Plaidoiries et des Jeux Crack pour les Droits de l'Enfant. Les Droits de l'Enfant, inscrits dans la Convention relative aux Droits de l'Enfant (CDE), traversent l'ensemble des disciplines juridiques et soulèvent un large éventail de questions essentielles. Par sa plaidoirie, l'étudiant en droit a l'opportunité d'utiliser le droit comme outil pour dénoncer les violations des Droits de l'Enfant, en mettant en lumière les situations injustes qui doivent être combattues.

Le Jeu Crack, quant à lui, offre aux étudiants juristes un espace pour tester et approfondir leurs connaissances sur les droits des enfants, en les confrontant à des défis pratiques qui permettent d'évaluer leur maîtrise des principes juridiques applicables. C'est une occasion unique d'enrichir leur compréhension du droit tout en contribuant à la sensibilisation à la protection des droits fondamentaux des enfants.

Le Concours National de Plaidoiries pour les Droits de l'Enfant est une plateforme où les candidats sélectionnés auront l'opportunité de démontrer, par des raisonnements juridiques solides, que les violations des droits des enfants n'ont pas leur place dans un État de droit. Cette compétition mettra en lumière non seulement les instruments juridiques relatifs aux droits des enfants, mais également les solutions à mettre en place pour garantir le respect de la dignité et de la liberté de chaque enfant.

Le Jeu Crack constitue également une plateforme interactive et stimulante pour les étudiants juristes, leur permettant de mesurer leur niveau de connaissance, tout en favorisant une dynamique d'apprentissage collective. Les deux concours sont destinés à sensibiliser non seulement les participants, mais également le public, en leur offrant les clés pour comprendre les arguments et les mécanismes permettant de dénoncer les violations des droits de l'enfant et de promouvoir la justice sociale.

Ainsi, ces événements impliquent tous les acteurs du projet dans une démarche collaborative pour devenir, ensemble, les avocats des droits des enfants de demain. Nous prévoyons un total de 250 candidatures pour cette première édition, et nous comptons sur l'engagement des étudiants et des professionnels du droit pour faire de cet événement un véritable succès.

Ce règlement sert de guide pour l'organisation de ce projet et indiquent la voie à suivre pour atteindre nos objectifs de mobilisation et de sensibilisation, en vue d'une large participation au Concours National de Plaidoiries et aux Jeux Crack pour les Droits de l'Enfant.



I. GÉNÉRALITÉS

Article 1 : Objet et Organisation

Le présent règlement fixe les modalités d'organisation du concours juridique ouvert aux étudiants en droit en Côte d'Ivoire. Ce concours se compose de deux activités principales et distinctes.

Le premier volet est le **Plaidoyer**, où les participants auront pour mission de défendre une position sur un cas concret en lien avec les droits de l'Enfant en Afrique. Ce concours accueillera **150 candidats**.

Le second volet est le **Jeu Crack**, un quiz interactif permettant aux candidats de répondre rapidement à des questions portant sur les connaissances fondamentales sur les droits de l'Enfant, notamment la **Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE)**. Ce concours verra la participation de **100 candidats**.

Article 2 : Conditions de participation

Le concours est ouvert à tout étudiant, de **Licence 1 à Master 2**, inscrit dans une faculté de droit ou une grande école en Côte d'Ivoire. La participation au concours implique les conditions suivantes :

- L'acceptation du présent règlement.
- Le paiement des droits de participation d'un montant de 5.000 FCFA.
- Le respect des délais d'inscription et de soumission des épreuves.
- La présentation d'un justificatif d'inscription universitaire.

II. ÉPREUVE DE PLAIDOYER

Article 3 : Thèmes du plaidoyer

Les candidats participeront à un **tirage au sort**, au cours duquel ils se verront attribuer un cas spécifique qu'ils devront défendre devant le jury.

Les cas sont numérotés de **1 à 25**, et il est possible qu'un même cas soit traité par plusieurs candidats, permettant ainsi une diversité d'arguments et d'approches. Chaque cas est soigneusement élaboré pour illustrer une situation de violation des droits de l'enfant en Afrique, qu'il s'agisse de discriminations, de travail des enfants, de privation d'accès à l'éducation ou encore de maltraitance.

Ces cas sont conçus pour mettre en lumière des problématiques juridiques complexes, offrant aux candidats l'opportunité de démontrer non seulement leur maîtrise du droit, mais aussi leur capacité à défendre de manière convaincante la dignité et les droits des enfants sur le continent africain.



À travers cette expérience, les participants auront la chance de se confronter à des enjeux réels et actuels, contribuant ainsi à la sensibilisation et à la lutte contre les violations des droits de l'enfant dans le cadre juridique africain.

Article 4: Déroulement du plaidoyer

Chaque candidat dispose de **10 minutes** pour présenter et développer ses arguments de manière claire et convaincante devant le jury. Ce temps doit être utilisé de manière stratégique afin de démontrer une compréhension approfondie du cas et des enjeux juridiques liés à la violation des droits de l'enfant.

Le jury, composé de professionnels du droit, évalue minutieusement plusieurs critères : **la qualité et la pertinence de l'argumentation, l'éloquence dans la présentation, ainsi que la maîtrise du sujet, incluant la capacité à aborder les aspects juridiques et sociaux sous un angle pertinent et réfléchi.**

L'usage de supports visuels tels que **PowerPoint ou de notes écrites** est strictement interdit, sauf si une autorisation spécifique est accordée par l'organisateur du concours. Cette règle vise à garantir que chaque candidat s'exprime de manière spontanée, démontrant ainsi sa véritable capacité à défendre une cause avec conviction et compétence.

III. JEU CRACK (QUIZZ JURIDIQUE)

Article 5 : Déroulement du Jeu Crack

Le jeu se déroule en **trois (03)** manches éliminatoires, chacune composée de questions à choix multiples et de questions ouvertes.

Les candidats devront faire preuve de rapidité et de précision dans leurs réponses pour progresser dans le concours.

Chaque manche est chronométrée, et seuls les candidats ayant obtenu le plus grand nombre de bonnes réponses seront qualifiés pour passer au tour suivant.

En cas d'égalité entre deux ou plusieurs candidats, une question bonus sera posée afin de départager les participants et déterminer celui ou celle qui accède à la manche suivante. Cette phase éliminatoire met en lumière non seulement la connaissance des candidats, mais aussi leur capacité à répondre sous pression, dans un environnement dynamique et compétitif.



IV. DÉROULEMENT DU CONCOURS

Article 6 : Calendrier et étapes

- **Pré-inscription (06 Avril 2025 au 17 Mai 2025)** : Remplissage du formulaire en ligne via le lien suivant :
- **Inscription définitive (18 au 28 Mai 2025)** : Paiement des frais de participation via un lien qui sera mis à disposition.
- **Phase de sélection (02 Juin au 30 Juin 2025)**
 - **Plaidoirie** : Les candidats pour le concours de plaidoyer seront évalués sur la base d'une **note écrite** d'un maximum de **2 pages**, sur un thème en lien avec les droits de l'enfant en Afrique choisi par le candidat. Cette note devra être envoyée simultanément aux adresses suivantes : cabinetldjsarl@gmail.com / ladocumentationjuridique@gmail.com. Parmi les 150 candidats, **50** seront retenus pour la finale.
 - **Jeu Crack** : Un test préliminaire écrit via des questions à choix multiples sera organisé pour la sélection des participants au Jeu Crack au siège du Cabinet LDJ. Le test portera sur la **Convention relative aux Droits de l'Enfant (CDE)**, et seuls **30** candidats seront retenus.
- **Phase finale (1 journée)**
 - Présentation des plaidoyers.
 - Épreuves du Jeu Crack.
 - Délibération et remise des prix.
 - **Lieu** : CNDJ ou CCJA.

V. ÉVALUATION ET CRITÈRES

Article 7 : Notation du Plaidoyer

La notation des plaidoyers sera basée sur les critères suivants :

- **Qualité des arguments (40%)** : Il s'agit de la pertinence, de la clarté et de la solidité des arguments présentés, ainsi que de leur capacité à convaincre le jury. Les arguments doivent être bien structurés, soutenus par des faits et des principes juridiques solides.
- **Éloquence et persuasion (30%)** : Ce critère évalue la capacité du candidat à captiver son auditoire, à transmettre ses idées de manière fluide et à faire preuve de charisme dans sa présentation. L'élocution, la gestuelle et la capacité à maintenir l'attention sont des éléments clés.
- **Maîtrise du droit (30%)** : Cette évaluation repose sur la compréhension approfondie du cadre juridique relatif aux droits de l'enfant, la précision des références légales et la



capacité à appliquer les principes juridiques de manière appropriée et pertinente dans le contexte du plaidoyer.

Article 8 : Notation du Jeu Crack

La notation du Jeu Crack sera basée sur les critères suivants :

- **Nombre de bonnes réponses (70%)** : Ce critère évalue la capacité du candidat à répondre correctement aux questions posées. Il s'agit de la mesure la plus importante de la connaissance du sujet, en particulier en ce qui concerne les droits de l'enfant et la Convention relative aux Droits de l'Enfant (CDE).
- **Temps de réponse (30%)** : Ce critère mesure la rapidité du candidat à répondre aux questions. Il reflète non seulement la maîtrise des connaissances, mais aussi la capacité à agir sous pression et à fournir des réponses pertinentes en temps limité.

VI. RÉCOMPENSES

Article 9 : Prix et distinctions pour les plaidoyers

Les récompenses pour les meilleurs plaidoyers sont les suivantes :

- **1^{er} Prix** : 150.000 FCFA + une formation spécialisée + une bourse d'études au Luxembourg (Couvrant les frais de scolarité) + un certificat.
- **2^e Prix** : 100.000 FCFA + une formation spécialisée + 1 an d'abonnement à une e-bibliothèque juridique + un certificat.
- **3^e Prix** : 75.000 FCFA + 1 an d'abonnement à une e-bibliothèque juridique + un certificat.
- **Prix spécial** : 25.000 FCFA + un lot offert par nos sponsors.

Article 10 : Prix et distinctions pour le jeu crack

Les récompenses pour les meilleurs candidats du Jeu Crack sont les suivantes :

- **1^{er} Prix** : 100.000 FCFA + un stage dans un cabinet juridique + un certificat.
- **2^e Prix** : 50.000 FCFA + 1 an d'abonnement à une e-bibliothèque juridique + un certificat.
- **3^e Prix** : 25.000 FCFA + un certificat.

VII. DISPOSITIONS FINALES

Article 11 : Sanctions et disqualification

Tout candidat ne respectant pas les termes du règlement sera immédiatement disqualifié de la compétition.

Article 12 : Acceptation du règlement

L'inscription au concours implique l'acceptation pleine et entière des termes du présent règlement.

Fait à Abidjan, le 31 Mars 2025.

Pour le Cabinet LDJ SARL,

Le Gérant



Jaures KOUADIO